

AUNÉE (*Inula*, L., J.). — Involucre imbriqué, formé d'écaillés souvent appendiculées, fleurons du centre réguliers et hermaphrodites; demi-fleurons de la circonférence femelles; anthères prolongées à leur base en deux appendices filiformes; fruit couronné d'une aigrette simple et sessile.

AUNÉE OFFICINALE (*Inula helenium*). — C'est une grande et belle plante vivace qui croît dans les prés humides et fleurit en août; sa tige est haute de 1 à 2 mètres, couverte d'un duvet cotonneux; ses feuilles radicales, ovales, allongées, cotonneuses, surtout en dessous, irrégulièrement crénelées; les feuilles caulinaires sont sessiles et plus arrondies: les fleurs sont grandes, jaunes, solitaires; l'involucre est composé de plusieurs rangs de folioles herbacées, imbriquées, cordiformes, cotonneuses; le réceptacle est légèrement convexe; le fruit est allongé, surmonté d'une aigrette poilue.

Racine d'aunée. — C'est la partie de cette plante qu'on emploie; elle est longue, grosse, charnue, roussâtre au dehors, blanchâtre intérieurement, d'une odeur forte, d'une saveur aromatique, âcre et amère; elle conserve ses propriétés quand elle est desséchée avec soin.

La racine d'aunée a été analysée par Feneulle et par John; elle contient, d'après ce dernier chimiste: huile volatile liquide, des traces; héléline, 0,4; cire, 0,6; résine molle et âcre, 1,7; extrait amer soluble dans l'eau et l'alcool, 36,7; gomme, 4,5; inuline, 36,7; albumine végétale, 13,0; fibre ligneuse, 5,5; sels végétaux potassique, calcique, magnésique.

L'héléline, qu'on nomme aussi camphre d'aunée, est connue depuis longtemps. C'est une espèce de stéaroptène qu'on obtient en distillant avec l'eau la racine d'aunée. L'héléline passe sous forme d'huile jaunâtre qui cristallise. Une teinture alcoolique d'aunée saturée à chaud laisse encore déposer l'héléline par le refroidissement. C'est une matière blanche, d'odeur d'aunée, fusible à 42 degrés, peu soluble dans l'eau et dans l'alcool froid; mais elle est très-soluble dans l'alcool bouillant; elle se dissout très-bien dans les essences et dans l'éther.

La résine d'aunée est brune, molle, d'une saveur âcre, désagréable; son odeur aromatique se développe quand on la chauffe; elle est fusible à 100 degrés; elle est insoluble dans l'eau, mais soluble dans l'alcool et dans l'éther.

L'inuline a été découverte par Rose dans l'aunée; mais on l'a retrouvée depuis dans un grand nombre de plantes de la famille des synanthérées et des ombellifères; elle ressemble beaucoup à la féculé, elle en diffère par les caractères suivants: chauffée un peu au-dessus de 100 degrés, elle perd de l'eau et entre en fusion; l'iode la colore en jaune; elle est peu soluble dans l'eau froide, mais très-soluble dans l'eau bouillante. Sa dissolution est mucilagineuse; quand on l'évapore, l'inuline se sépare sous forme de pellicules

membraneuses; elle se dépose par le refroidissement; elle se transforme, sous l'influence des acides, en un sucre particulier que j'ai le premier fait connaître et désigné sous le nom de *sucre d'inuline*. Il est incristallisable et caractérisé par la propriété de dévier très-fortement à gauche la lumière polarisée.

PROPRIÉTÉS MÉDICINALES. — L'aunée est un tonique et un excitant assez énergique; elle doit ses propriétés à l'héléline et à la résine molle. On la prescrit dans les vices de digestion dépendant de l'atonie des organes, dans certains cas de catarrhes humides sans fièvre ni chaleur à la peau, dans la dernière période des catarrhes pulmonaires quand l'inflammation a cessé, dans les catarrhes chroniques de la vessie et des voies urinaires, dans les diarrhées séreuses, les fleurs blanches. Elle agit aussi comme diurétique et diaphorétique. On l'emploie quand il est utile de provoquer les sueurs et les urines sans affaiblir les organes. On l'a administrée comme emménagogue et anthelminthique.

On a prescrit à l'extérieur une décoction concentrée d'aunée contre la gale. On prétend qu'elle apaise presque immédiatement les démangeaisons dartreuses, et que c'est un des meilleurs topiques dont on puisse se servir pour en atteindre la guérison.

POUDRE D'AUNÉE. — L'aunée se pulvérise sans résidu. Dose, 1 à 5 grammes.

TISANE D'AUNÉE. — Aunée concassée, 27 grammes; eau bouillante, 1 litre.

VIN D'AUNÉE. — Prenez: racine d'aunée, 30 gram.; vin blanc généreux, 1 litre; alcool à 60 degrés, 60 gram. Incisez la racine d'aunée; arrosez-la avec l'alcool, et, après vingt-quatre heures de contact, ajoutez le vin et faites macérer le tout pendant deux jours; passez et filtrez. Dose, 50 à 100 grammes.

TEINTURE ALCOOLIQUE D'AUNÉE. — Prenez: racines d'aunée concassées, 400 gram.; alcool à 60 degrés, 500 gram. Faites macérer pendant quinze jours, passez avec expression; filtrez. Dose, 5 à 10 gram.

EXTRAIT D'AUNÉE. — Se prépare par lixiviation; on évapore au bain-marie. Ce procédé est adopté par le Codex, quoique l'aunée se prête difficilement à la méthode de déplacement. Dose, 1 à 5 grammes.

CONSERVE D'AUNÉE. — Prenez: de la poudre d'aunée, 60 gram.; eau distillée d'aunée, 125 gram.; sucre en poudre, 500 gram. Délayez la poudre d'aunée dans l'eau distillée d'aunée; laissez en contact pendant deux heures; ajoutez alors le sucre et triturez pour avoir un mélange exact. Dose, 10 à 60 grammes.

TUSSLAGE (*Tussilago*, L., J.). — Involucre cylindrique, formé

d'écaillés unisériées, linéaires ; réceptacle plan ; fleurons du centre réguliers, mâles ou parfaitement hermaphrodites ; demi-fleurons de la circonférence femelles, fertiles, tantôt ligulés, tantôt tubuleux et à 5 dents inégales ; fruit terminé par une aigrette simple ou sessile ; les capitules sont tantôt solitaires au sommet d'une hampe simple, tantôt disposés en épis.

Fleurs de tussilage ou pas-d'âne (Tussilago farfara). — Cette plante croît dans les lieux humides argileux ; ses racines se propagent sous terre à une grande distance ; il en pousse plusieurs petites hampes supportant chacune un capitule qui s'épanouit au commencement du printemps, avant que les feuilles paraissent. Le capitule est composé d'un grand nombre de demi-fleurons jaunes. Ces fleurs ont une odeur forte, agréable, et une saveur légèrement amère et aromatique. On l'emploie en infusion théiforme à la dose d'une pincée pour 1 litre d'eau dans les catarrhes pulmonaires légers. Son action, quoique faible, doit être rapportée à la médication stimulante. Les fleurs de tussilage font partie des espèces béchiques.

GNAPHALIER (*Gnaphalium*, L., J.). — Involucre hémisphérique ou cylindrique, composé d'écaillés imbriquées et scarienses sur les bords ; réceptacle convexe, nu ; fleurons unisexués mélangés, ou dans des capitules distincts ; dans les fleurons femelles, le limbe de la corolle est presque nul ou irrégulièrement découpé ; le style est saillant, terminé par deux stigmates allongés. Le fruit est couronné par une aigrette dont les poils sont barbillés sur les bords.

GNAPHALIER DIOÏQUE (*Gnaphalium dioicum*, L., *Antennaria dioica*, Gært., *pied-de-chat*). — C'est une petite plante vivace qui croît sur les pelouses sèches. Les capitules sont les parties employées ; ils sont réunis au nombre de 3 à 6 au sommet de la tige ; les mâles sont plus larges et comme déprimés ; les femelles ont leur involucre longuement cylindrique.

On prescrivait autrefois les capitules de cette espèce, qui est faiblement aromatique, dans les affections catarrhales chroniques, en infusion ; elle entre encore dans les espèces pectorales.

MILLEFEUILLE (*Achillea millefolium*, L.). — A été vantée par M. Tessier (de Lyon). « 1° La millefeuille, dit-il, administrée à l'intérieur, sous forme d'infusion ou de jus exprimé, a une action puissante sur les tumeurs hémorrhoidales (M. Tessier prescrit chaque jour trois tasses d'infusion théiforme). 2° Elle a la propriété de modérer et même de supprimer les flux hémorrhoidaires excessifs, propriété précieuse dans les cas où l'écoulement sanguin est assez considérable pour occasionner, comme on le voit assez souvent, la perte des forces ou même une véritable anémie. 3° Elle a encore la

propriété de tarir les sécrétions muqueuses et puriformes du rectum qui tiennent seulement à des engorgements hémorrhoidaires et non à des dégénérescences cancéreuses. 4° L'action antihémorrhagique de la millefeuille n'est point le résultat d'une simple astriction qui pourrait être répercutive : elle agit d'une manière spéciale et directe sur les vaisseaux et sur les nerfs du rectum, et cette action, comme l'ont dit quelques auteurs, est en effet tout à la fois astringente, tonique et sédative. 5° L'usage de ce médicament doit être surtout réservé pour les flux hémorrhoidaires passifs avec état variqueux et atonie du rectum, et pour les flux qui, bien qu'actifs, ont amené par leur abondance une débilité profonde et des désordres dans la santé générale. »

MYRTACÉES. — Les plantes de la famille des myrtacées doivent leurs propriétés à deux principes, le tannin et l'huile volatile, et, selon que l'un ou l'autre abonde, les propriétés sont différentes. Ainsi, on trouve le tannin en grande quantité dans plusieurs racines. On emploie pour ce principe celle des *Myrtus ugni* du Brésil, et en France on se sert particulièrement de celle du grenadier et de celle de l'*Eugenia malaccensis*. Le tronc de l'*Eucalyptus resinifera* donne un suc astringent qu'on a vendu pour du kino d'Afrique. Nous reviendrons dans la division des toniques sur les propriétés de l'*Eucalyptus*. M. A. Saint-Hilaire assure qu'une autre espèce d'*Eucalyptus* donne de la manne ; mais dans l'écorce de *cannelle-giroflée* (*Syzygium caryophyllum*), l'essence domine, et on l'a employée comme excitant.

On emploie comme thé plusieurs feuilles des myrtacées moins aromatiques, exemple celles du *Melaleuca genistifolia*. Les feuilles de myrte, outre leur essence, contiennent tant de tannin, qu'on les emploie quelquefois pour tanner les peaux. On trouve encore le tannin uni à une grande quantité d'huile volatile dans les fleurs et les fruits de girofler (*Caryophyllus aromaticus*), dans le *piment de la Jamaïque* (*Eugenia pimenta*), etc. Plusieurs myrtacées ont des fruits à pulpe acide, sucrée et aromatique, et peuvent former d'agréables aliments ; c'est à ce titre qu'on emploie les jamboses des Indes (*Jambosa vulgaris*), les goyaves blanche et rouge (*Psidium pomiferum* et *piriferum*), etc. A Cayenne, on retire de l'huile comestible des semences de *Bertholletia excelsa* et de plusieurs autres graines des myrtacées qui sont des aliments, telles que celles des *Lecythis grandiflora*, *zabucajo* et *ollaria*, dont les singes sont très-friands, ce qui, joint à la forme de leurs fruits, les fait nommer *marmites* de singes. Les semences du *Barringtonia speciosa* forment une exception ; elles enivrent le poisson. Les feuilles et parties herbacées des arbres de la famille des myrtacées ne donnent point lieu par leur fermentation au poison qui engendre les maladies à quinquina. Aussi rien de mieux que de cultiver ces végétaux dans les localités maremmatiques. Ce sont les *melaleuca* qui croissent dans la Nouvelle-Calédonie qui la préservent de ces maladies.

HUILE ESSENTIELLE DE CAJEPUT. — Les feuilles des *myrtacées* contiennent beaucoup d'huile volatile; ce sont plusieurs *Melaleuca* qui donnent l'huile de cajeput. Selon M. Stickel, dans les îles de l'archipel des Indes orientales, où l'huile de cajeput se prépare en grand, on emploie non-seulement le *Melaleuca leucodendron* et *cajeputi*, mais encore plusieurs autres espèces, comme les *M. trinervis*, *hypericifolia*, *splendens*.

Selon M. de Rochas, les *Melaleuca viridiflora* et *latifolia* sont deux espèces voisines distinguées par des observateurs modernes du *Melaleuca leucodendron*.

Les premiers sont des arbres de haut jet, qu'on trouve partout dans la plaine et sur le flanc des montagnes de la Nouvelle-Calédonie; les seconds, qui ne dépassent pas les proportions d'un arbuste, vivent partout côte à côte avec les précédents, et s'étendent jusqu'aux régions élevées et arides, inaccessibles aux premiers, les crêtes de montagnes.

Précieux aux naturels pour l'écorce qu'ils leur fournissent et qui sert à l'édification de leurs cabanes, précieux aux Européens comme bois de construction, ces arbres peuvent encore fournir un remède contre la maladie.

Ils contiennent, en effet, dans leurs feuilles, une huile essentielle qui donne à ces organes l'odeur pénétrante aromatique si connue de tout le monde en Nouvelle-Calédonie. C'est grâce à cet arôme qu'elles sont chaque jour employées par les soldats et le colons pour remplacer le girofle et la cannelle dans les préparations culinaires.

M. de Rochas en a extrait avec M. Latour une essence qui agit comme celle de cajeput.

L'huile de cajeput a une odeur particulière très-vive, aromatique; elle possède une couleur verdâtre, qui, avec le temps, devient jaunâtre; on la colore souvent artificiellement avec du cuivre. Elle est entièrement soluble dans l'alcool: sa densité est de 0,916. L'huile de cajeput jouit de propriétés stimulantes et diaphorétiques très-énergiques. On l'administre intérieurement, à la dose de 3 à 6 gouttes sur du sucre, dans les névroses de la digestion, les affections rhumatismales chroniques. On l'a vantée contre le choléra cyanique et surtout les cholériques. On s'en sert à l'extérieur pour frictions excitantes.

M. Delvaux a publié dans la *Presse médicale belge* et a réuni dans une brochure tout ce qui intéresse la thérapeutique sur l'huile de cajeput.

« En résumé, dit-il, la carie dentaire douloureuse, la dyspepsie essentielle, la cholérine, les ascarides lombricoïdes, les oxyures vermiculaires, les myorhumatismes et les endorhumatismes chroniques sont combattus avec succès par l'huile de cajeput. »

L'huile de cajeput produit des effets heureux dans les palpitations nerveuses du cœur, dans le météorisme des maladies graves, dans plusieurs affections chroniques des bronches et des poumons et dans le catarrhe vésical chronique.

Enfin, on en obtient des avantages marqués dans la couperose de la face, la desquamation furfuracée, le psoriasis, l'alopecie et l'entorse.

PILULES DE CAJEPUT. — On donne d'heure en heure une pilule composée comme il suit, contre la dyspepsie avec flatuosités: huile de cajeput, 15 centigr.; magnésie, q. s.

Ou bien une cuillerée à soupe d'heure en heure de cette potion au cajeput: mucilage de gomme arabique, 160 gram.; huile de cajeput, 1 à 3 gram.; sirop simple, 30 gram.

Sous l'influence de cette médication, les digestions, de laborieuses qu'elles étaient, deviennent faciles; des éructations et des vents se produisent en abondance, et la gêne abdominale, l'embarras intestinal, ne tardent pas à se dissiper.

ÉLECTUAIRE DE CAJEPUT. — On administre avec succès l'huile de cajeput pour combattre les ascarides lombricoïdes et les oxyures vermiculaires chez les enfants. L'électuaire qui suit: miel blanc, 60 gram.; huile de cajeput, 1, 2 ou 3 gram., selon l'âge du sujet, est donné par cuillerée à café d'heure en heure.

On soumet le malade à un régime doux pendant l'usage du remède.

Les ascarides sont tués par l'action de cette huile et ne tardent pas à être expulsés.

LAVEMENT AU CAJEPUT. — On combat avec un égal succès les oxyures vermiculaires par de petits lavements composés de: jaune d'œuf, n° 4; eau distillée, 30 gram.; huile de cajeput, 1 gram.

EMBROCCATION DE CAJEPUT. — Le météorisme des maladies graves peut être modifié d'une manière heureuse par l'embroccation qui suit: huile d'olive et huile de cajeput, en parties égales.

MAGNOLIACÉES. — Cette famille renferme des plantes exotiques dont plusieurs sont cultivées à cause de la bonne odeur et de la beauté incomparable de leurs fleurs; sous le point de vue médical, elles nous intéressent médiocrement. Elle sont presque toutes toniques, excitantes; elles ont une saveur amère et aromatique que deux principes différents concourent à leur donner: l'un est une huile essentielle qui leur communique leur odeur et leur saveur aromatique; le principe amer est encore mal défini; il est confondu sous le nom de tannin altéré et de matière extractive. Si le principe amer domine, comme dans le tulipier (*Liriodendron tulipifera*) (v. t. II, *Toniques fébrifuges*) et le *Magnolia glauca*, on observe des propriétés toniques fébrifuges; si l'huile essentielle l'emporte, on a des médicaments excitants, aromatiques: on peut citer le canello (*Drimys magnafolia*), l'écorce de mélambo (?) et surtout l'écorce de Winter et la badiane, qui sont encore employées et que nous allons décrire.

ÉCORCE DE WINTER. — Elle est produite par le *Drimys*